

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lastoursville : une bande de malfrats neutralisée par la PJ



Photo : Sédrique KEKA MAVENDJI

Danick Lizindzi-Ngoundzi, le chef présumé du gang.

Sédrique KEKA MAVENDJI
Koula-Moutou/Gabon

LA Police judiciaire (PJ) de Koula-Moutou vient de mettre fin, le 13 mai dernier, aux activités d'un gang qui sévissait

Droit de réponse à... la Polyclinique Dr Chambrier

SUITE à notre article intitulé "Une compatriote en détresse à la clinique Chambrier", nous avons reçu du conseil de la structure le droit de réponse ci-après :

" DANS l'article, il est dit que "la jeune compatriote et son enfant seraient pris en otage dans cette clinique située au quartier Montagne-Sainte. Cette situation vient ternir un peu plus l'image de cette clinique en raison des coûts de ses prestations".

Malgré l'assistance proposée par la Polyclinique Dr Chambrier dans les démarches administratives, nous n'avons jamais été informés par la patiente de sa difficulté à solder sa facture d'hospitalisation. C'est le 09 mai que la Direction générale de la Polyclinique a eu connaissance des faits via une vidéo devenue virale sur les réseaux sociaux. La patiente, après avoir été reçue par notre directrice, a tenu à s'excuser pour les conséquences occasionnées et a remercié l'ensemble de notre équipe médicale.

La Direction générale a pu trouver une solution heureuse à cette compatriote économiquement faible pour que son dossier soit pris en charge par l'organisme compétent d'assurance maladie. Elle a donc pu rejoindre son domicile ".

à Lastoursville, le chef-lieu du département de Mulundu. Dans la foulée, les limiers ont neutralisé le leader présumé des malfrats, Danick Lizindzi-Ngoundzi alias Prodigé, un Gabonais de 38 ans.

Selon une source proche du dossier, le gang était activement recherché depuis plusieurs semaines à Lastoursville et sa périphérie pour plusieurs vols aggravés et récidive. Ses membres profitaient de l'absence

de leurs victimes pour s'introduire dans les domiciles et les commerces et en ressortaient avec télévisions, téléphones, congélateurs, ventilateurs et autres bijoux.

L'enquête a permis de découvrir que Danick Lizindzi-Ngoundzi était aussi recherché du côté de Moanda (Haut-Ogooué) et Booué (Ogooué-Ivindo), où il excellait dans le trafic de stupéfiants, entre autres.

MINISTÈRE DE AGRICULTURE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE CHARGE DE LA VALORISATION DE LA RURALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

| | | |
|-----------------------|---|--|
| Date de lancement | : | 24 Mai 2023 |
| Appel d'offres | : | AOO-01/PAPG1/2023 |
| Nom du projet | : | CONSTRUCTION/RÉHABILITATION DES ÉCOLES PRIMAIRES |
| Source de financement | : | Prêt de la BAD N° 2000200001902 |

1. OBJET

Le Ministère de l'Agriculture de la Sécurité Alimentaire chargé de la Valorisation de la Ruralité représenté par la Cellule d'Exécution du Projet d'Appui au Programme Graine phase 1 (PAPG1), lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction et de réhabilitation des écoles primaires dans les provinces du Haut Ogooué et de l'Ogooué Lolo.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est reparti en quatre (4) lots suivants :

- Lot n°1 :** Réhabilitation de 3 postes de santé à Odjouma, Kabala, et Mbabiri ;
- Lot n°2 :** Réhabilitation de 2 postes de santé à Andjogo et Ayanbo ;
- Lot n°3 :** Réhabilitation de 2 postes de santé à Midouma et à Mouila Pouvi ;
- Lot n°4 :** Construction d'un poste de santé à Tsengué Moupinda.

Les candidates ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot en termes de personnel, de matériel, de capacité de financement et de logistique sous peine de rejet. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus deux lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITÈRES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-

dessous contre paiement au Trésor Public, d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA par lot. Ce montant est de 100 000 FCFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°32.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics du 21 juillet 2021. Le paiement se fait sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Projet d'Appui au Programme GRAINE phase 1 (PAPG1)

1er étage de l'immeuble de l'Agence Nationale des bourses du Gabon à oloumi (ex ministère de la planification)
BP : 551 Libreville /Gabon - Téléphone : (+241) 061 00 38 80
Courriel : papg1gabonbad@gmail.com

6. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de la clause 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 23 juin 2023 à 10 heures** et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent 2% du montant TTC de l'Offre.

À compter de cette date, ces offres resteront valables cent vingt (120) jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 23 juin 2023 à 10 heures 30 minutes** dans la salle de réunion de la Cellule d'Exécution du Projet PAPG1 sise au 1er étage de l'immeuble de l'ANBG à oloumi (ex. ministère de la planification).

Le Directeur Général des Marchés Publics


Eugène Pénafort MHNTSA QYAME

Le Coordonnateur du PAPG1


Gael BOUNANG NDEMBA